

Transmettez vos observations et devenez Observateur de l'Atlantique !

Des fiches d'observations sont disponibles dans les capitaineries ou directement accessibles depuis les sites internet suivants :

www.aquarium-larochelle.com et www.observeur-pelagis.cnrs.fr

ANIMAUX VIVANTS OU MORTS À LA DÉRIVE... TOUS SONT À SIGNALER !



Pour les tortues marines et poissons-lunes :
AQUARIUM LA ROCHELLE

Centre d'Etudes et de Soins pour les Tortues Marines
Quai Louis Prunier BP4
17002 LA ROCHELLE Cedex 1
05 46 34 00 00
tortues@aquarium-larochelle.com



Pour les mammifères marins :

OBSERVATOIRE PELAGIS
UMS 3462 - Université de La Rochelle
Pôle analytique
5, allée de l'Océan
17000 LA ROCHELLE
05 46 44 99 10
pelagis@univ-lr.fr

Les mammifères marins et les tortues marines sont des espèces protégées, ce qui implique d'éviter de les perturber. Ce sont des animaux sauvages qui sortent dans leur élément. Lors d'une observation en mer, quelques règles de conduite sont à prendre pour ne pas les déranger et se blesser :

- **réduire sa vitesse en bateau et ne pas tenter de rattraper les animaux ;**
- **ne pas les toucher ;**
- **ne rien jeter par-dessus bord, tout déchet peut être néfaste pour ces animaux ;**
- **remplir une fiche d'observations puis nous la transmettre ou nous contacter directement !**



DEVENEZ OBSERVATEUR DE L'ATLANTIQUE

Cette opération est menée par l'Aquarium La Rochelle et l'Observatoire PELAGIS (Université de La Rochelle / CNRS) sur l'ensemble de la façade Manche-Atlantique.

Dans le cadre de cette campagne, nous vous invitons à nous **transmettre vos observations** de baleines, dauphins, phoques et tortues marines par téléphone, par mail, par VHF aux sémaphores ou par l'envoi de fiches d'observations.

Ces données permettent d'**identifier les espèces présentes** sur le territoire ainsi que leur fréquence d'observation. Ces études sur les populations marines et leurs comportements sont autant d'indicateurs précieux témoignant de la qualité du milieu marin.

Ce simple geste permet de **contribuer à l'amélioration des connaissances sur ces espèces protégées** et ainsi participer à leur **conservation**.



© APECS Stephan



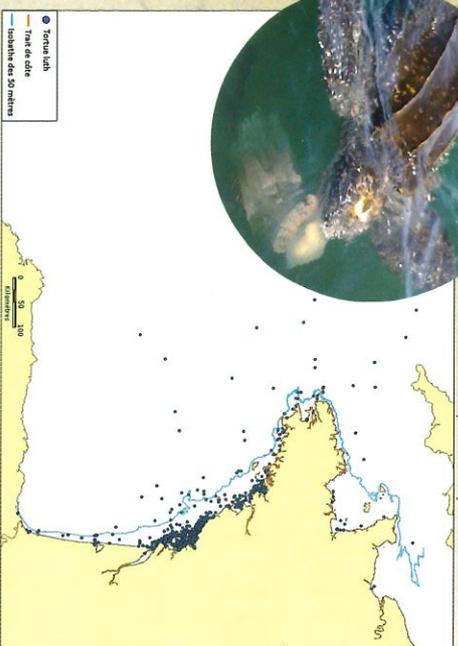
© CRM/M Pellier

AQUARIUM
LA ROCHELLE

PELAGIS
UMS 3462 - ULR - CNRS



© Ken Kawahara (Planète Mer)

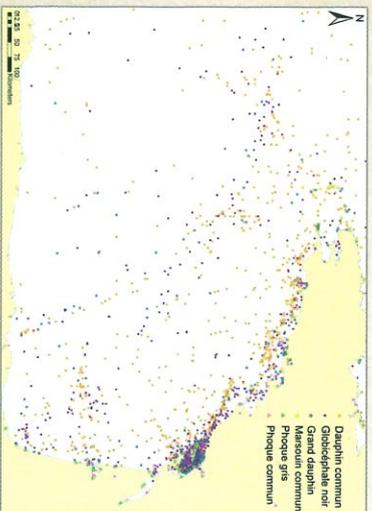


Tortue Luth

(*Dermaochelys coriacea*)

La plus grande de toutes les espèces de tortues marines vient s'alimenter spécifiquement sur nos côtes de grosses méduses (Rhizostomes). Plutôt solitaire, la tortue luth est régulièrement observée l'été dans les pertuis charentais mais sa distribution spatiale s'étend sur tout le golfe de Gascogne jusqu'en Manche.
Taille : 1,80m.

Les mammifères marins



Les mammifères marins regroupent principalement les cétacés (baleines et dauphins) et les pinnipèdes (phoques). Sur la façade atlantique, 6 espèces sont fréquemment observées :

- le dauphin commun
- le globicéphale noir
- le grand dauphin
- le marsouin commun
- le phoque gris
- le phoque commun

Dauphin Commun

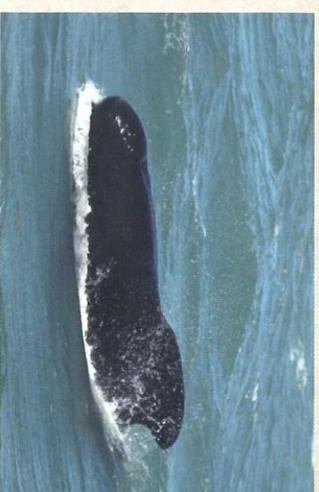
(*Delphinus delphis*)

Le dauphin commun est une espèce très courante, la plus abondante en Atlantique. La taille d'un groupe peut varier d'une dizaine à plus de 100 individus. Ils sont actifs et peuvent rester un petit moment près des bateaux, surfant sur les vagues d'étrave.

Critères de détermination : couleur jaune sur les flancs, gris sur l'arrière, bec long et pointu. Taille : 2m.



© CRMM Gonzalez



© CRMM Van Canneyt

Globicéphale Noir

(*Globicephala melas*)

Cette espèce grégaire est fréquemment observée l'été, proche des côtes. Assez visible en surface de par sa corpulence, le globicéphale noir se déplace en petits groupes souvent de 5 à 20 individus en nageant lentement.

Critères de détermination : couleur noire, pas de bec, grosse tête ronde, nageoire dorsale large et ronde, corps massif d'environ 5m.



© CRMM Pelletier

Grand Dauphin

(*Tursiops truncatus*)

Le grand dauphin est le plus connu et peut être démonstratif. Parfois en groupe d'une dizaine d'individus, il peut également être observé seul. Il fréquente les côtes toute l'année.

Critères de détermination : couleur grise plus ou moins sombre, bec court et épais, dorsale haute et pointue. Taille : 3m.



© CRMM Van Canneyt

Marsouin Commun

(*Phocoena phocoena*)

Généralement seul ou en petits groupes, il est présent sur toutes les côtes. Très difficile à observer car de nature très discrète, il sort rarement la tête de l'eau. Il est souvent confondu avec le dauphin commun.

Critères de détermination : couleur noire, pas de bec, petit aileron triangulaire. Taille : 1,60m.

Phoques

Ils sont présents sur toutes les côtes. Se hissant souvent à terre sur des îles, îlots ou sur des bancs de sable, ils peuvent être observés en grands groupes au repos. Dans l'eau, ils sont solitaires.

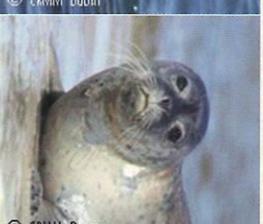
Phoque gris : museau allongé en « tête de cheval », narines parallèles. Taille : 2,30m.

Phoque commun ou veau-marin : tête ronde au museau court, narines en V. Taille : 1,70m.



© CRMM Dobin

Phoque Gris
(*Halichoerus grypus*)



© CRMM Doremus

Phoque Commun
(*Phoca vitulina*)